

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 – ANNEE 2023

Séance du : 4 avril 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N°23_26DL

Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) – Budget

Annexe IRVE – Affectation du résultat de l'exercice 2022 -

Rapporteur : Le Rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt-trois et le 4 avril, à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;

Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M41,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2022,

Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2022,

Je vous propose, d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, de la manière suivante :

Investissement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice brut Déficit	Report du 001 Excédent	Résultat cumulé du 001 Excédent	R.A.R. Dépenses	R.A.R. Recettes	Résultat des R.A.R.	Résultat de clôture Excédent
40 854.57	27 589.78	-13 264.79	139 857.57	126 592.78	0.00	0.00	0.00	126 592.78

Fonctionnement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice Excédent	Report du 002 Excédent	Résultat de clôture Excédent
58 072.32	66 978.38	8 906.06	5 535.40	14 441.46

Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'affectation des résultats comme suit :

Section de Fonctionnement recette compte 002 : 14 441.46 €

Section d'Investissement recette compte 001 : 126 592.78 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier KHELFA